

# THANNENKIRCH

Bulletin Communal - Janvier 2021



Bonne  
et heureuse Année

2021



# MEILLEURS VŒUX

# 2021



## SOMMAIRE

<b>Mot du Maire</b>	<b>2</b>
<b>Informations utiles</b>	<b>3</b>
<b>Conseil Municipal</b>	<b>4</b>
<b>Commissions</b>	<b>5</b>
<b>Finances Budget</b>	<b>6-7</b>
<b>Actions et Projets</b>	<b>8-9</b>
<b>La clinique</b>	<b>10-11</b>
<b>PLU - Fibre</b>	<b>12-13</b>
<b>Anniversaires</b>	<b>14-15</b>
<b>Forêt - label nature</b>	<b>16</b>
<b>Cérémonies</b>	<b>17</b>
<b>Tannenkirch</b>	<b>18</b>
<b>Général De Gaulle</b>	<b>19</b>
<b>Vie communale</b>	<b>20</b>
<b>Maisons fleuries</b>	<b>21</b>
<b>vie communale</b>	<b>21</b>
<b>Ecole - Périscolaire</b>	<b>22</b>
<b>Conseil Municipal des Jeunes</b>	<b>23</b>
<b>Jeu pour enfants</b>	<b>24</b>

Chères Thannenkirchoises,  
Chers Thannenkirchois,

Une nouvelle année, une nouvelle équipe municipale, de nouveaux projets, de nouvelles orientations, tous confrontés à une crise sanitaire inédite et soudaine, au fil des mois, ne laissons pas la lassitude physique et psychologique s'installer. La France souffre de cette crise mais soyons combatifs !

Devant ces difficultés, la liste des personnes vulnérables a été activée sans délai, les services de la mairie sont restés ouverts, l'équipe municipale s'est mobilisée. Je tiens à remercier le personnel communal, maillon essentiel entre le service public et nos concitoyens. Je remercie également les élus concernés et les personnes bénévoles et volontaires pour leur mobilisation spontanée.

A l'heure où ce bulletin communal sera entre vos mains, l'Alsace aura vu naître la nouvelle CEA : Collectivité Européenne d'Alsace, une lueur d'optimisme portée par notre ambassadrice alsacienne Brigitte Klinkert, conseillère d'Alsace, Ministre déléguée à l'insertion.

L'histoire a démontré que l'Alsace savait s'adapter et vaincre les difficultés pour revenir encore plus forte. Alors faisons en sorte que Thannenkirch puisse briller et rebondir pour relancer son économie, notamment d'un point de vue touristique.

Au nom des Adjointes, des Conseillers Municipaux et en mon nom personnel, j'adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2021 à chacun d'entre vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,  
Angélique DIEUAIDE-MICHEL

Responsable de la publication : Angélique DIEUAIDE  
Comité de rédaction : Mairie, Associations de Thannenkirch  
Crédit photos : Mairie, Associations de Thannenkirch  
Graphisme Mise en page : Mairie de Thannenkirch  
Page de Garde : Oeuvre Isabelle CLUZEL

**Dépôt légal : 1er trimestre 2021 - Impression : 380 exemplaires**  
**Imprimeur : Sprintcolor Colmar**

# MAIRIE

## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Alexandre AMY, Manon BARI  
Amandine HAAS, Marie WIDEMANN  
Philippe SAVARY, Loïc MAIRE  
Corinne & Philippe ENGASSER  
Aïcha ELMDARHRI & Michel HUMBERT

Le BULLETIN COMMUNAL est un outil de communication incontournable, lu par petits et grands. Nous vous proposons deux formats :

- un bulletin d'information de deux pages, rédigé et imprimé par la mairie, distribué selon l'actualité du moment.
- un bulletin semestriel en couleur, rédigé par la mairie et imprimé par un imprimeur, qui retrace la vie de la commune sur plusieurs mois. (parution en décembre et mai/juin).

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Louve LABRY le 08 avril 2020  
Ophélie MARCHAL le 18 mai 2020  
Enola LINCKS le 17 octobre 2020  
Jean SCHEIDECKER le 24 octobre 2020  
Ava JACOB le 12 novembre 2020

### MARIAGES

Timothée MARCHAL et Adeline WALTER  
le 22 août 2020  
Daniel WURTZ et Annie MATTER  
le 19 septembre 2020

### DECES

Jeanne KNIEBUHLER le 2 avril 2020  
Léon Florent LIROT le 26 mai 2020  
Achille BOURIAUD le 25 mai 2020  
Marie Thérèse STRAUB le 2 juin 2020  
Anne Marie SCHURDER le 6 juin 2020  
Jean SCHEIDECKER le 24 octobre 2020  
Joséphine DUMOULIN le 17 décembre 2020

### MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

Lundi 16h-19h

Mardi 8h - 11h

Jeudi 8h-11h et 16h-18h

en outre Mairie seule :

Vendredi 8h - 11h

Tél Mairie : 03 89 73 10 19

Tél Poste : 03 89 22 39 46



## DE NOËL VERS PÂQUES... !

Chaque année une belle équipe de bénévoles oeuvre à la décoration du village et l'embellit durant la période de Noël pour notre plus grand plaisir. Grâce à elle, vous avez pu découvrir à travers le village, Hans Trapp, St Nicolas, couronne de l'avent, rois mages et encore beaucoup d'autres trésors fidèles à l'identité de notre village ...

Nous adressons un grand MERCI à M. BOSSHARDT André, Mme MENZINGER Klara, Mme CLUZEL Isabelle, M. EDERLE Tharcise, M. GASSMANN Roland et M. STAHL Jean-Jacques, et bien évidemment à Michel et Léa, notre équipe communale.

Nous aimerions maintenant poursuivre cette dynamique pour les décorations de Pâques. Toute personne souhaitant intégrer la nouvelle équipe «printemps» et s'engager dans cette action est la bienvenue. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie par téléphone ou par courriel : 03 89 73 10 19 - mairie.thannenkirch@wanadoo.fr





## Le nouveau Conseil Municipal

Suite aux élections municipales de mars 2020, le nouveau Conseil Municipal a été installé le 23 mai. Angélique DIEUAIDE a été élue Maire, première femme qui occupe ces fonctions à Thannenkirch.



**Angélique DIEUAIDE**  
Maire  
Conseillère en formation



**Jean SCHAETZEL**  
Premier Adjoint  
Retraité Professeur



**Hubert BIHL**  
Premier Adjoint  
Retraité Responsable Administratif



**Marie SIMLER**  
Troisième Adjointe  
Infirmière



**Isabelle CLUZEL**  
Conseillère Municipale  
Enseignante



**Amélie MICHEL**  
Conseillère Municipale  
Ingénieure en sanitaire



**Timothée MARCHAL**  
Conseiller Municipal  
Conducteur de train



**Jean-Pierre SCHRAMM**  
Conseiller Municipal  
Chef d'entreprise



**Jeannot STIBLING**  
Conseiller Municipal  
Responsable SAV



**Guillaume STOQUERT**  
Conseiller Municipal  
Responsable technique



**Sylvie STRAUB**  
Conseillère Municipale  
Réceptionniste



# Les Commissions communales

## DEMARCHE PARTICIPATIVE

Dans le cadre d'une démarche participative, le Conseil Municipal a pris le parti d'ouvrir les commissions de travail à des membres non élus.

La démocratie participative se définit comme l'implication des habitants dans les processus de préparation, de conception et de réalisation d'un projet.

Elle permet aux habitants de se sensibiliser aux problèmes communaux.

### 1. URBANISME, HABITAT, BÂTIMENTS COMMUNAUX, PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

**Responsable :** Angélique DIEUAIDE

**Rapporteur :** Jean SCHAETZEL

**Membres élus :** Hubert BIHL, Timothée MARCHAL, Amélie MICHEL, Jean-Pierre SCHRAMM  
Sylvie STRAUB, Jeannot STIBLING, Guillaume STOQUERT

**Membres non élus :** Tharcisse EDERLE, Bernard HERRMANN, Roland GASSMANN

### 2. EAU ASSAINISSEMENT, VOIRIE, TRANSPORT

**Responsable :** Hubert BIHL

**Rapporteur :** Jean- Pierre SCHRAMM

**Membres élus :** Angélique DIEUAIDE, Jean SCHAETZEL, Timothée MARCHAL, Amélie MICHEL  
Sylvie STRAUB, Jeannot STIBLING, Guillaume STOQUERT

**Membres non élus :** Stéphane DENIS, Marie-Odile GUTH, François TRABAND

### 3. FORÊT, AGRICULTURE, CHEMINS, SENTIERS RURAUX, DÉCHETTERIE

**Responsable :** Jean SCHAETZEL

**Rapporteur :** Marie SIMLER

**Membres élus :** Angélique DIEUAIDE, Hubert BIHL, Isabelle CLUZEL, Timothée MARCHAL, Amélie MICHEL, Jean-Pierre SCHRAMM, Jeannot STIBLING, Guillaume STOQUERT

**Membres non élus :** Gérard MEYER, Hubert KNIEBUHLER, Luc BIHL, Philippe UMBDENSTOCK

### 4. ECOLE, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, CULTURE, PERSONNES ÂGÉES, AFFAIRES SOCIALES, TOURISME, COMMERCE, FLEURISSEMENT, ÉCHANGE AVEC TANNENKIRCH

**Responsable :** Marie SIMLER

**Rapporteur :** Sylvie STRAUB

**Membres élus :** Angélique DIEUAIDE, Marie SIMLER, Isabelle CLUZEL, Jean Pierre SCHRAMM

**Membres non élus :** Marie KELLERKNECHT, Jean-Luc MOOR, Valérie ANCEL, Arnaud VENIEL, Jeanne-Odile GASSMANN, Michèle CHARTON

### 5. VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE, COMMUNICATION, SITE INTERNET , RÉSEAUX SOCIAUX, RELATIONS PUBLIQUES

**Responsable :** Timothée MARCHAL

**Rapporteur :** Jean Pierre SCHRAMM,

**Membres élus :** Jean SCHAETZEL, Hubert BIHL, Marie SIMLER, Isabelle CLUZEL, Sylvie STRAUB  
Jeannot STIBLING

**Membres non élus :** Simone KUENTZ, Loïc MAIRE.

### 6. FINANCES

**Responsable :** Angélique DIEUAIDE

**Rapporteur :** Hubert BIHL

**Membres élus :** Jean SCHAETZEL, Marie SIMLER, Timothée MARCHAL, Amélie MICHEL, Jean-Pierre SCHRAMM, Sylvie STRAUB, Jeannot STIBLING, Guillaume STOQUERT

Cette commission qui traite principalement du budget de la collectivité n'a pas été ouverte à des membres extérieurs.

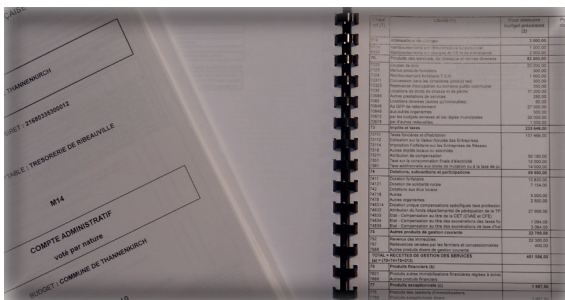
### 7. RÉSEAUX SECS, FIBRE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ÉNERGIES NOUVELLES

**Responsable :** Amélie MICHEL

**Rapporteur :** Timothée MARCHAL

**Membres élus :** Hubert BIHL

**Membres non élus :** Nicolas MARSCHAL, Cédric LINCKS, Michel PRINCE.



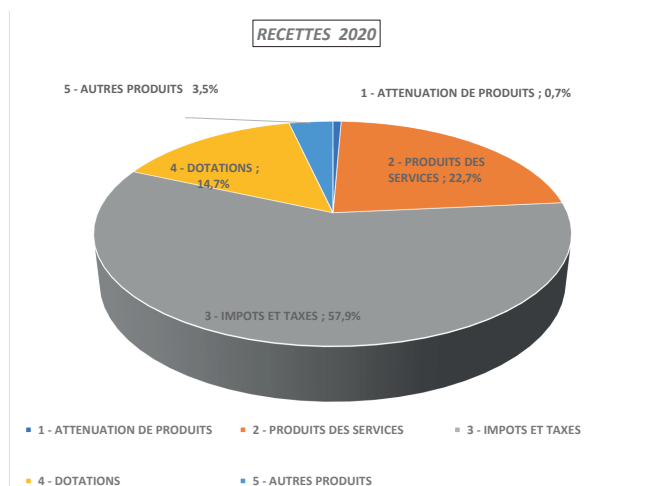
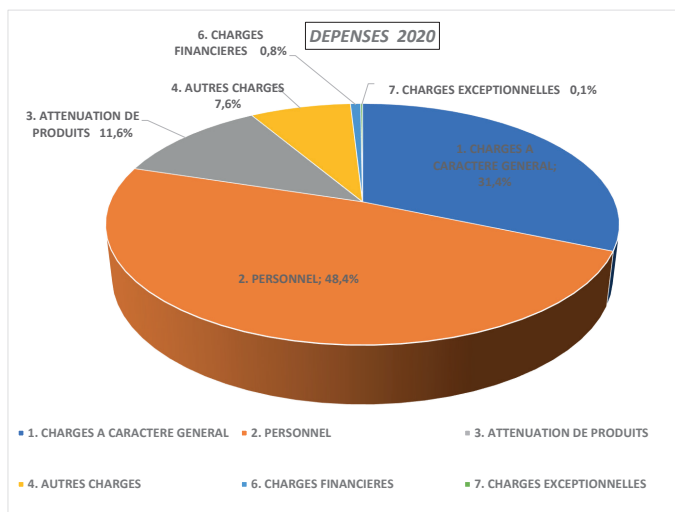
# Les finances de la commune

Les budgets 2020 ont été préparés par l'ancienne équipe municipale. Au vu de la crise sanitaire et de la période de confinement du début de l'année, nous avons diminué certaines recettes, provenant notamment des coupes de bois et de la location de la salle.

Au niveau du fonctionnement, le budget général dégage un excédent (recettes-dépenses prévisionnelles) ou autofinancement très faible (2 598€). Le solde des exercices antérieurs soit (47 737 €) fin 2019, permet d'alimenter la section d'investissement pour un montant de 50 335€ (43 815 € + 6 520 €).

## BUDGET PREVISIONNEL 2020 et REALISE 2019 FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET 2020	COMPTES 2019	RECETTES	BUDGET 2020	COMPTES 2019
CHARGES A CARACTERE GENERAL	132 000	133 983	ATTENUATION DE CHARGES	2 800	3 330
ACHAT PETIT MATERIEL, ENTRETIEN REPARATION			PRODUITS DES SERVICES		
PERSONNEL	203 480	197 369	COUPES DE BOIS, CHASSE, REFACTURATION BUDGET	96 060	65 778
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES			IMPOTS ET TAXES (FISCALITE LOCALE)	244 680	246 476
ATTENUATION DE PRODUITS	48 875	48 507	DOTATIONS DE L'ETAT SUBVENTIONS	62 200	62 182
REVERSEMENT DE RECETTES			AUTRES PRODUITS LOYER DE LA SALLE	14 905	22 782
AUTRES CHARGES DE GESTION ET IMPREVUS	31 860	21 344	<b>RECETTES DE GESTION DE SERVICES</b>	<b>420 645</b>	<b>400 548</b>
<b>DEPENSES DE GESTION DE SERVICES</b>	<b>416 215</b>	<b>401 203</b>	PRODUITS FINANCIERS	10	
CHARGES FINANCIERES Intérêts	3 250	3 359	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 008	6 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES	600	459	<b>- Total des Recettes de l'exercice</b>	<b>422 663</b>	<b>406 972</b>
<b>- Total des Dépenses réelles</b>	<b>420 065</b>	<b>405 021</b>	<b>DEFICIT OU EXCEDENT - DEPENSES RECETTES</b>	<b>2 598</b>	<b>1 951</b>
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2019</b>		<b>47 737</b>	<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2018</b>		<b>56 656</b>
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	43 815		<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2019</b>	<b>47 737</b>	
VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDES		5 100	<b>TOTAL</b>	<b>470 400</b>	<b>463 628</b>
DOTATION AMORTISSEMENTS	6 520	5 770			
<b>TOTAL</b>	<b>470 400</b>	<b>463 628</b>			



TOTAL PRODUIT		3 025	
<b>Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :</b>			
- Commune.....	7.13	696 202	49 645
- Syndicat.....			6
- EPCI.....	2.79		
- Département.....	13.17		
TOTAL PRODUIT			
<b>Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB) :</b>			
- Commune.....	56.27		
- Syndicat.....			
- EPCI.....	12.80		

# Les emprunts

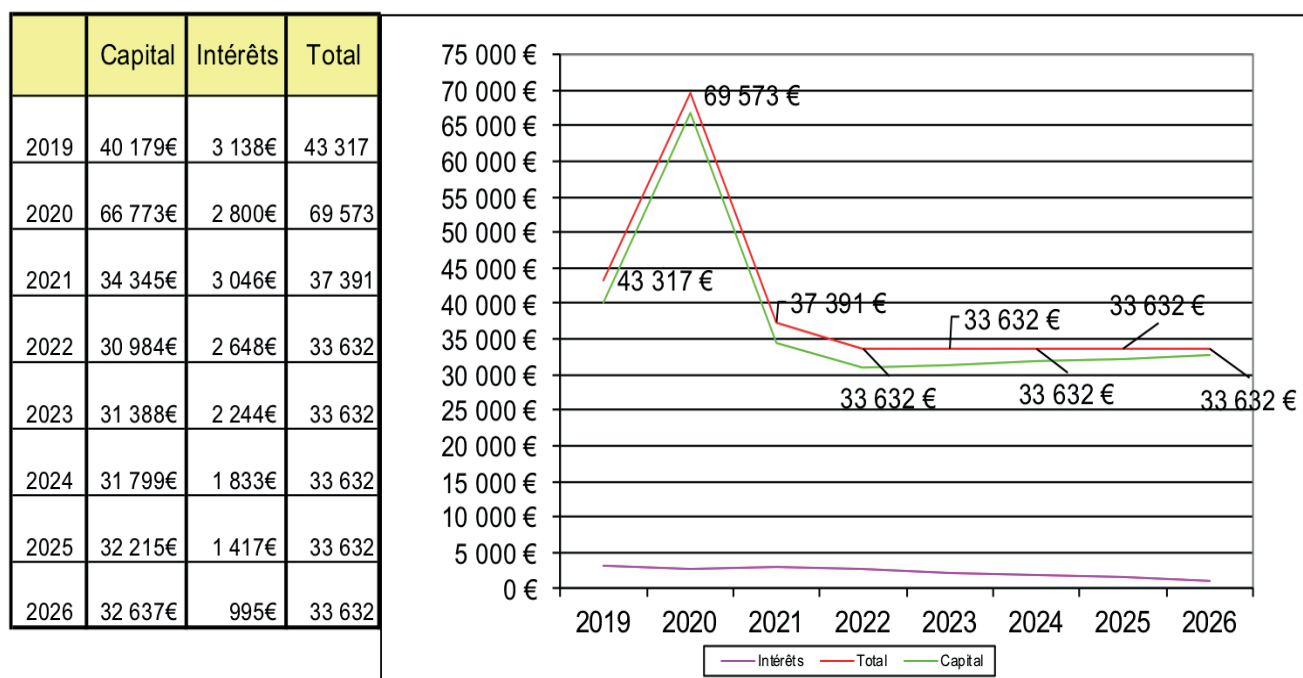
Le budget « investissement » présente également une situation très tendue.  
 Le remboursement d'un prêt « TVA » de 30 000€ arrive à échéance.  
 Vu le déficit de 67 784€ reporté, la réalisation du prêt de 75.000€ déjà prévu dans le budget 2019 s'avère nécessaire et recommandé par Mme LE BERRE de la Trésorerie de Ribeauvillé.

*Les détails de la situation financière « Document de valorisation financière et fiscale 2019 » sont consultables sur le site internet : [www.thannenkirch.fr](http://www.thannenkirch.fr).*

## BUDGET PREVISIONNEL 2020 et REALISE 2019 INVESTISSEMENT

DEPENSES	BUDGET	CA 2019	RECETTES	BUDGET	CA 2019
FRAIS ETUDES	9 250	17 428	SUBVENTIONS	31 850	4 794
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 400	94 299	OPERATIONS D'ORDRE		10 870
EMPRUNTS	70 366	40 178	DOTATIONS	17 500	43 209
DEPENSES IMPREVUES			REMBOURSEMENT PRÊT CCPR	7 215	
			EMPRUNT	75 000	
			VIREMENT SECT. FONCTIONNEMENT	43 815	
			DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 520	
			SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE		25 248
<b>DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE 2019</b>	<b>67 784</b>		PRODUITS DE CESSION	2 900	
<b>TOTAUX</b>	<b>184 800</b>	<b>151 905</b>		<b>184 800</b>	<b>84 121</b>
			<b>DEFICIT INVESTISSEMENT 2019</b>		<b>67 784</b>

### EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS ANNUELS - BUDGET GENERAL





## Nos premières actions

**DURANT CETTE ANNÉE, CERTES RYTHMÉE PAR LES RESTRICTIONS SANITAIRES, DES TRAVAUX ONT TOUT DE MÊME ÉTÉ RÉALISÉS :**



Un nouveau panneau signalétique au chemin du Rochamps.



Pose d'un enrobé coulé à froid rue Ste Anne et rue du Haut-Koenigsbourg



Pose de bacs à fleurs pour ralentir les véhicules dans la descente de la salle des fêtes



Parcours pour tricycles dans la cour de l'école ..... pour le plaisir des plus jeunes





## Nos projets d'investissements

### PRÉSENTATION DU CITY'S PLUS



### 1) MISE EN PLACE D'UN PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Pose d'un panneau lumineux destiné aux informations communales, aux actualités, aux événements associatifs, culturels, sportifs et caritatifs, ainsi que de sécurité et d'intérêt public.

Ce panneau sera implanté en entrée d'agglomération le long de la D42. Son coût est de 12.000 €HT.

Le Département devrait nous accorder une aide de 5.000 €.

### 2) RENOVATION DE LA CLOTURE, DE LA TERRASSE ET MISE EN PLACE D'UN PORTAIL SECURISE A L'ECOLE

Rénovation de la clôture du groupe école et périscolaire. Certaines lames de la terrasse et des escaliers en bois sont à remplacer.

Un interphone serait mis en place pour contrôler les accès.

Le coût des travaux est estimé à 26.000 €HT.

Une subvention de 7.800 € a été accordée par le Département.



### 3) REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORT CITY-STADE AU SEWO

Ce terrain proche de l'école devrait permettre de pratiquer le football, le basket, le volley, le badminton...

Il s'adresse par la diversité des pratiques proposées aux jeunes du village, aux scolaires, aux associations, aux touristes.

Les travaux nécessitent la reprise du revêtement existant.

Le coût est estimé à 47.410 €HT.

Ce projet devrait bénéficier d'une aide de la Région (18.960 €) mais aussi du Département (14.230 €).



**NB :** Ces projets seront mis en oeuvre sous réserve d'un accord définitif de subventions de tous les financeurs et d'une validation par le Conseil Municipal.



## Quel avenir pour la Clinique Sainte - Anne ?

### SON HISTOIRE

Le bâtiment initial, « Villa Ste Anne » est construit pendant la seconde moitié du 19ème siècle. Au cours des années 1922 et 1923, le docteur Haag, médecin d'arrondissement à Ribeauvillé et conseiller général, se voit confier par les Caisses d'Assurance Maladie, plusieurs malades de la tuberculose, qu'il installe dans l'hôtel fermé et renommé pour l'occasion « Maison de repos Sainte-Anne ».

Devant les résultats probants obtenus (la plupart des malades sont repartis guéris et tous capables de reprendre leur activité), il décide en 1924 d'acquiescer l'édifice et de le transformer en préventorium. (Établissement de cure destiné à prévenir la tuberculose pour les malades atteints d'une pneumo-infection).

La tuberculose (infection bactérienne et contagieuse due au bacille de Koch) qui s'était fortement développée chez les soldats, pendant la 1ère guerre mondiale devient cause nationale prioritaire. La loi Honnorat de 1919 impose que chaque département se dote d'au moins un sanatorium. (Établissement spécialisé dans le traitement de la tuberculose et d'autres maladies pulmonaires) : les sanatoriums vont devenir le maillon fort du système sanitaire français ; et dès le milieu des années 1930, le taux de mortalité est divisé par deux.

Après deux agrandissements (second étage et construction de 3 travées vers l'ouest) et en dépit de l'hostilité de la population locale, le docteur Haag décide de transformer son établissement en sanatorium en 1933 et d'agrandir l'édifice initial sur rue, avec la construction d'une aile en retour d'angle.

L'établissement comporte alors 150 lits. L'établissement est loué un moment à la Caisse de Sécurité Sociale de Strasbourg et est fermé au début des années 1990.

En 2012, un projet sérieux de réhabilitation de l'ancienne clinique voit le jour : « Les Terrasses du Haut Koenigsbourg », 54 logements pour personnes âgées avec 72 places de stationnement sont envisagés. Le projet n'aboutit pas...

En 2018, la commune bénéficie d'une donation du bâtiment, par la famille Haag.



## SON AVENIR ...

La nouvelle municipalité cherche vraiment à trouver une solution pour ce bâtiment qui se dégrade de plus en plus. Une partie de la toiture, n'étant plus étanche, favorise le développement de la mэрule.

Trois possibilités sont envisageables :

1. Démolition totale de l'ensemble du bâtiment et aménagement du terrain pour la construction de logements (résidence principale ou habitation intermédiaire)
2. Réhabilitation de l'ensemble du bâtiment pour y créer des appartements et destiner une partie du RDC à des besoins locaux
3. Réhabilitation partielle du bâtiment, après démolition de la partie la plus ancienne (partie Est) infectée par la mэрule.

Le projet, dans les trois cas, a pour vocation de créer des logements et des services locaux (salle de réunion, commerces, annexe de la mairie par exemple).

Les trois pistes sont actuellement étudiées

De nombreux contacts ont été pris avec des opérateurs investisseurs privés, les collectivités, les professionnels du bâtiment, les institutionnels, (bâtiments de France, Etat).

La situation est compliquée (le contexte actuel ne nous favorise pas), nous espérons trouver une solution qui puisse satisfaire au mieux le village et ses habitants.





Le projet de révision du POS et de transformation en Plan Local de l'Urbanisme a été engagé en 2015.

Un travail de longue haleine s'est alors enclenché au sein du Conseil Municipal, assisté par le bureau d'étude OTE qui a permis d'aboutir à un projet communal arrêté par délibération du 25 septembre 2019.

Ce dossier a été soumis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées (Préfecture, DDT, Région, Département, communes limitrophes, SCOT, Communauté de Communes, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture...) et à l'avis des habitants lors de l'enquête publique menée du :

***17 JANVIER 2020 AU 17 FEVRIER 2020.***

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**



Le public a ainsi pu, durant cette période, partager ses avis et faire part de ses remarques auprès du commissaire enquêteur, Mme Solange GARIN. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable sur le dossier.

Ses remarques et l'ensemble des documents sont mis à votre disposition :

- en Mairie, en version papier ou consultable sur ordinateur dédié,
- sur notre site internet (rubrique : services municipaux / urbanisme).

Dès son installation, le nouveau Conseil Municipal a souhaité prendre connaissance de l'état d'avancement de la réflexion et du projet et s'approprier les documents élaborés.

En tenant compte des différentes observations et questionnements mis en avant par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal souhaite partiellement modifier le dossier du PLU. Il a, à cet effet, rencontré le bureau d'étude, les services de l'État (DDT, Architecte des Bâtiments de France) ou encore l'association Terre de Liens concernant le classement des terrains agricoles.

Ces ajustements ne remettent pas en cause, de façon substantielle, les documents validés par le Conseil Municipal ayant fait l'objet de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal devrait donc prochainement valider le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Le PLU, avec ses nouvelles règles d'urbanisme et son nouveau zonage, deviendra applicable d'ici le 2ème semestre 2021, après validation par délibération du Conseil Municipal.



## La fibre à Thannenkirch

### La Fibre arrive !! ...

Vous la voyez de loin en loin le long de la départementale et dans le village ... même si pour l'instant cela ressemble plutôt à des trous dans la chaussée. La fibre passe là où passe les lignes de téléphone : en souterrain quand il existe des gaines, en aérien quand il n'y en a pas. Il y aura des boîtiers sur lesquels pourront se raccorder 8 maisons. Ces travaux devraient être finis à la fin du premier trimestre 2021. Il y aura ensuite 3 à 4 mois pour que le conseil régional valide les travaux et « ouvre le réseau à la concurrence ».

C'est donc à compter du mois de juin/juillet qu'une grande partie de Thannenkirch devrait être « éligible ». **Éligible ? quésaco ?**

Cela signifie que pour être raccordé vous pourrez faire appel à l'opérateur de votre choix parmi les opérateurs qui auront répondu à l'appel d'offre; comme pour choisir sa box ou son téléphone. Cet opérateur devra raccorder, à vos frais, votre maison au boîtier collectif. Il faudra donc comparer les devis des opérateurs. Ce raccordement ne nécessite pas plus de travaux que le raccordement au réseau téléphonique puisqu'il utilise les mêmes « chemins ».

#### Tout Thannenkirch pourra être raccordé à la fibre ?

Non, seules les rues principales et les maisons regroupées seront raccordables.

Les écarts ou les maisons isolées (à plus de 200 m) devront attendre encore un peu. Les habitants devront alors faire une demande écrite. Pour vérifier si vous êtes éligible il faudra aller sur le site : <https://www.rosace-fibre.fr/particuliers/la-fibre-chez-vous/>



Une fois que vous aurez trouvé votre opérateur et qu'il aura effectué le raccordement, il faudra tester votre « ligne ». A ce moment-là, vous pourrez résilier votre ancien contrat internet (mais pas avant!) Pour les immeubles collectifs, il faudra d'abord une délibération du syndic. Ce dernier devra signer un accord avec Rosace. Nous vous suggérons de prendre contact avec l'entreprise pour être guidé dans les démarches (il y a déjà plein de renseignements sur leur site internet)

Nous vous invitons à parcourir le site <https://www.rosace-fibre.fr/> qui vous explique tout. (allez tout en bas de la page et cliquez sur « suivez le guide ») <https://www.rosace-fibre.fr/video-animee-les-modalites-de-raccordement-a-la-fibre/>



Les Grands anniversaires de l'année 2020  
 « Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir »  
 Raymond Radiguet

**LES DOYENS**

Mme KUNEMANN Denise a fêté son 96ème anniversaire  
 M. LAURENT Charles a fêté son 91ème anniversaire

**93 ans :**

Mme KRIMM Alice  
 Mme MATHIS Jacqueline

**91 ans :**

Mme DUMOULIN Joséphine  
 Mme SCHIEBER Agnès

**90 ans :**

Mme KLEE Germaine  
 M. BOSSHARDT André

**85 ans :**

Mme FIORI Yvonne

**80 ans :**

M. ANCEL Claude  
 Mme STIBLING Madeleine  
 Mme FLEIG Anne  
 Mme FLUCK Eliane



**M. BOSSHARDT André**

Né le 14 juillet 1930 à Thannenkirch, il grandit au village. Il a 9 ans lorsque le pays entre en guerre. Il épouse Marie Louise MARSCHAL en février 1955 et 2 enfants sont nés de cette union: Pascal et Véronique. 6 petits-enfants et 2 arrières petits enfants sont par la suite venus agrandir la famille. M. Bosshardt oeuvre au sein du conseil municipal de 1965 à 1995 et est Maire du village pendant 12 ans.

Le 14 juillet de cette année, entre 2 périodes de confinement, Mme le Maire Angélique DIEUAIDE MICHEL, et des représentants du Conseil Municipal et des associations se sont retrouvés chez lui afin de le remercier et de l'honorer pour toutes ses années de travail et son engagement sans faille dans l'embellissement de notre joli petit village. Le nonagénaire, dans son discours, énumère tous les premiers magistrats de Thannenkirch depuis son enfance.



**Mme FIORI Yvonne**

Née le 27 novembre 1935 à Saint Hippolyte dans le foyer des époux HEINRICH, elle grandit au sein d'une fratrie de 7 enfants (1 frère et 5 sœurs). Durant sa vie active, elle travaille en usine. Elle épouse M. FIORI Henri le 19 octobre 1957. Le couple élit domicile à Marseille. Trois enfants naissent de cette union, Annie (1959) qui habite également à Thannenkirch, Alain (1960) et Patrick (1961). En 1969, la famille revient en Alsace et s'installe dans notre village en 1990. Malheureusement Yvonne perd son mari 4 ans plus tard en 1994. Active et souriante, elle aime à retrouver ses amis le temps d'une balade ou d'une partie de cartes. Elle a la joie d'être 5 fois grand-mère et sera arrière-grand-mère pour la 4ème fois au printemps.



**M. ANCEL Claude**

Né le 22 février 1940 à Gérardmer, il est le dernier enfant d'une fratrie de 4 du couple ANCEL Léon et Clotilde. Il perd sa maman à l'âge de 9 ans. Il entre en apprentissage aux Etablissements HOUOT de 1954 à 1960.

De 1960 à 1962, il effectue son service militaire et part durant 1 an en Algérie. Il épouse Colette MANSUY le 24 octobre 1959. 5 enfants sont nés de cette union: Catherine, Bruno, Thierry, Valérie et Nathalie. Il est l'heureux grand père de 10 petits-enfants (dont l'une porte le prénom de sa maman: Clotilde) et 3 arrières petits-enfants. Son parcours professionnel est varié :

1962 à 1966 : établissements HOUOT GERARDMER (entreprise de menuiserie)  
 1966 à 1969 : Vendeur à la Belle Marée Gérardmer/ Meuse  
 1969 à 1988: La Wick, Montagne des singes à Kintzheim  
 1989 à 2000 : Propriétaire du Cerisier Noir à Thannenkirch.

Mme Ancel, son épouse, décède le 09 mars 2014.

Aujourd'hui il aime entretenir sa maison, cultiver ses fleurs, lire et jouer sur la tablette numérique. Il occupe également depuis quelques années le poste de secrétaire des anciens combattants.



## Noces de Palissandre

M. BOSSHARDT André

Mme Marie Louise née MARSCHAL.

Le dimanche 23 janvier 2020, les époux BOSSHARDT ont eu la joie de fêter 65 ans de mariage. A l'occasion de ce jubilé, ils avaient réuni tous leurs proches en l'église Sainte Catherine de Thannenkirch pour une messe d'action de grâce pour ce beau parcours de vie. Pour réussir un si long parcours, il en aura fallu de la patience, de la compréhension, de la tolérance, du partage ... en un mot, beaucoup d'AMOUR réciproque.



## Fête des aînés



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il ne nous a pas été possible d'organiser le traditionnel repas des aînés de fin d'année.

Ainsi, chaque foyer dont l'un des membre est âgé de plus de 65 ans s'est vu offrir par la municipalité un panier garni de produits locaux :

- Une bouteille de vin de la cave coopérative de Hunawirh
- Une poterie créée et offerte par Isabelle CLUZEL
- Un pain d'épice confectionné par Mme VENIEL de BIOTINE
- Un savon et porte savon fabriqués par Vanessa JOST des Savons Du Bon Sens
- Un pot de gelée de coing et un sachet de bredalas confectionnés par des bénévoles
- une carte confectionnée par les enfants du périscolaire.

Nous espérons que ce présent vous apportera un peu de réconfort durant cette période tumultueuse.

## « Les enfants d'Elise » par Françoise Bentz

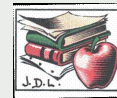
Elise, Lucien et leurs 5 enfants habitaient au Zimmermanplatz - actuelle place des charpentiers - dans la maison aujourd'hui propriété de Michèle Charton. Pour ceux qui les ont connus et



qui ont partagé avec eux le quotidien des années 1950-1960, la lecture du livre écrit par la troisième fille de la famille, ravivera maints souvenirs et les replongera dans l'atmosphère du village de cette époque. Pour ceux qui, plus récemment ont choisi de s'installer en ces lieux, cette chronique villageoise leur fera découvrir ce que fut la vie à Thannenkirch il y a une soixantaine d'années et sa mutation profonde engagée au cours de cette période. Les personnes souhaitant acquérir un exemplaire de ce livre peuvent s'adresser à :

- Françoise Bentz : fgbentz@orange
- Michèle Charton 4, place des charpentiers 68590 Thannenkirch
- Tabac Presse « chez Rémi » à Ribeauvillé où il est en dépôt vente.

## LE JARDIN DU LIVRE



Le 31 Octobre, la tournée « Lenz une marche à travers les Vosges », a été interrompue suite au confinement. De ce fait, Thannenkirch ne pouvait plus accueillir le spectacle prévu le 4 Novembre. Le Théâtre du Peuple de Bussang reprend le projet ce printemps. L'équipe du Jardin du Livre vous invite à la représentation qui sera donnée à la salle des Fêtes **SAMEDI 24 AVRIL 2021 à 20h** Durée : 1 heure Tarif unique de 5€ Réservation : [jardindulivre@hotmail.fr](mailto:jardindulivre@hotmail.fr) Spectacle conseillé à partir de 13 ans

Simon Delétang, comédien et directeur du Théâtre du Peuple, raconte l'histoire de Jacob Lenz héros d'une nouvelle écrite par Georg Büchner. Lenz est un poète à l'esprit dérangé, ami de Goethe. Il va rejoindre le village de Waldersbach (67) au cœur des Vosges. Il espère y soigner son âme tourmentée et sera hébergé par le pasteur Oberlin durant l'hiver 1778. Mais contrairement à ce qu'il espérait, Lenz s'enfonce dans la folie au fil de ses rencontres et ses errances dans la montagne vosgienne. Le texte exigeant, poétique, dur parfois, transporte le spectateur.

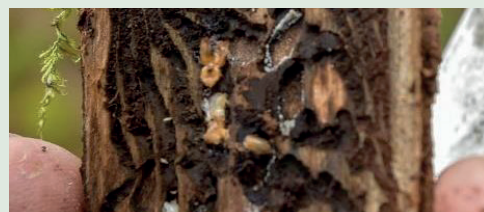
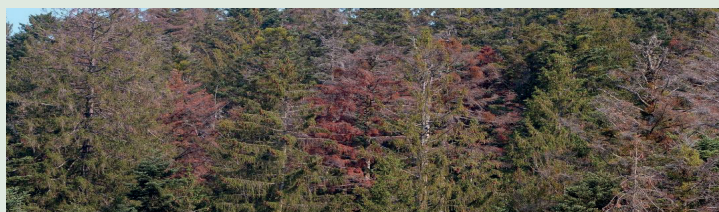
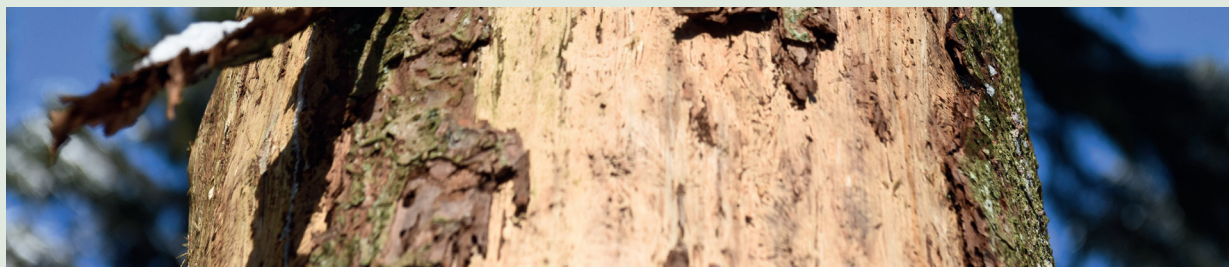


*La Bibliothèque des Bois  
A toute heure vous reçoit  
Pour un moment à soi  
Dans un cadre de roi*



### L'AVENIR DE NOS FORÊTS...

Dans nos forêts, les attaques de scolytes causent d'importants ravages sur les peuplements d'épicéas. La prolifération de ce parasite est liée aux périodes chaudes et caniculaires de ces dernières années. Les arbres attaqués par les scolytes sont facilement identifiables par le changement de la couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun, puis par leur disparition totale.



La seule alternative pour limiter l'expansion de cette épidémie est l'enlèvement rapide des bois parasités. Nous appelons donc à une prise de conscience collective de tous les propriétaires de parcelles forestières et leur demandons d'abattre les arbres ravagés, d'écorcer sur place et de broyer les branches et les écorces pour détruire les larves et les nymphes.

Il s'agit d'intervenir au plus vite car l'activité des scolytes reprendra dès les premières belles journées. L'épicéa et le sapin sont les principales essences qui peuplent la forêt communale. Les programmes de coupes de 2018, 2019 et 2020 n'ont pas été réalisés et ceci vient modifier les prévisions budgétaires de la commune. Ces reports sont le fruit des mauvaises conditions climatiques, de l'état sanitaire de la forêt et de l'évolution du marché économique du bois.

### LABEL « COMMUNE NATURE »



Cette distinction est décernée par la Région Grand Est et les Agences de l'eau pour encourager les pratiques respectueuses de la qualité de la ressource en eau. La commune a décidé de s'engager en faveur du zéro pesticide en signant prochainement la charte régionale d'entretien des espaces communaux. Protéger les eaux souterraines et les rivières, c'est préserver les milieux naturels et la biodiversité, tout autant que notre santé et celle de tous les êtres vivants dans notre environnement. La pollution par les produits phytosanitaires ( insecticides, herbicides, fongicides, ...) est un des principaux facteurs de détérioration de la qualité de l'eau. Ainsi, la mise en œuvre de techniques alternatives aux traitements chimiques et la gestion différenciée des espaces verts est devenue une priorité.

Nous sommes tous concernés, municipalité mais aussi jardiniers amateurs. Dans le cadre de cette démarche, les agents communaux ont déjà eu l'occasion de suivre au mois de novembre une formation dispensée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON).





### Cérémonie commémorative en l'honneur de M. Hansjörg GRAF

Le dimanche 4 octobre, Mme le Maire Angélique DIEUAIDE MICHEL, M. Jean Pierre SCHRAMM, M. André BOSSHARDT et Mme Marie SIMLER se sont rendus à Tannenkirch au Bergfestplatz, à l'office religieux en mémoire de Hansjörg GRAF (1936-2020).

Ce fut l'occasion pour M. BOSSHARDT de déposer sur la tombe, une sculpture qu'il a confectionnée à l'attention de son ami et qui illustre bien les liens d'amitié unissant les 2 hommes et nos 2 communes.

Nous avons ensuite été invités à partager le déjeuner avec les membres de la famille et le Maire actuel de Tannenkirch M. Fritz Höfferling et son épouse, à l'auberge « Tanne ».



### Cérémonie du 11 Novembre 2020

La cérémonie de commémoration de l'Armistice s'est déroulée le mercredi 11 novembre à 11 heures place Francis Gassmann en face de l'église.

Cette année, il n'a malheureusement pas été possible d'associer les anciens Maires du village, tous les anciens combattants, tous les membres du Conseil Municipal, les sapeurs pompiers et surtout le public, notamment tous les jeunes, à cette manifestation.

Conformément aux consignes de la Préfecture du fait du confinement, seule une petite délégation du Conseil Municipal accompagnée de quelques anciens combattants ont ainsi participé à la commémoration de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale.

Après la lecture du message des anciens combattants qui a été confiée à un jeune du village, Madame le Maire a pu procéder au dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Nous espérons pouvoir commémorer les prochaines cérémonies officielles en présence du plus grand nombre afin de perpétuer la mémoire de ces événements historiques qui ont contribué à l'identité de notre nation.





### AMITIE FRANCO ALLEMANDE

L'Alsace a toujours été une région très convoitée et était tantôt allemande, tantôt française au gré des conflits armés qui ont ponctué notre histoire. Ces événements ont marqué nos aînés et laissé des plaies profondes...

Nos ancêtres ignoraient probablement l'existence d'un village du même nom juste de l'autre côté de la frontière. La première mention daterait de la seconde guerre mondiale, où un soldat allemand prisonnier à l'usine de gypse, aurait parlé de « TANNENKIRCH », un village non loin de son domicile en Bade Wurtemberg», nous raconte M. BOSSHARDT.

Malgré les réalités historiques, certaines personnes ont toujours été convaincues qu'un lien franco-allemand pourrait éviter que de telles atrocités ne se reproduisent. Il semblerait que dans les années 50, une petite délégation thannenkirchoise se soit rendue chez nos homologues allemands. Ainsi M. SCHAETZEL Alphonse, Mme STOECKEL Annelise et M. JACOB ont rencontré l'instituteur de Tannenkirch de l'époque.

Historiquement de nombreux habitants ont œuvré à construire cette fraternité qui se concrétisera à partir de 1979 avec de réels échanges entre les 2 communes. On retrouve dans les écrits fondateurs, des interventions de M. KATZUNG (prêtre de la paroisse), M. GASSMANN Armand (Maire), M. GASSMANN Francis (dirigeant de la chorale), M. SCHRAMM Jean Georges (chef de corps des sapeurs-pompiers) et M. BOSSHARDT André qui comprenaient tous l'intérêt de construire une fraternité.

André disait qu'il faut oublier le pire, mais maintenir le souvenir pour les générations futures, et que ce n'est qu'ainsi que nous pourrions construire des ponts et gagner l'amitié.

Au début des années 80 le Maire du village, M. GASSMANN Armand, se rendit avec une délégation à Tannenkirch.

La rencontre eut lieu devant le monument aux morts, où tous les discours exprimaient le souhait de ne plus connaître de telles horreurs. La cérémonie prit fin avec le dépôt d'une gerbe sur un air de cor des Alpes.

M. Hans Jörg GRAFF, Maire de Tannenkirch à l'époque, a beaucoup travaillé à la construction de cette amitié.

Ainsi petit à petit, les diverses entités villageoises (foot, sapeurs-pompiers, comité des fêtes, chorale....) oeuvraient à cette fraternité par des échanges et des rencontres au cours des manifestations annuelles, mais également les plus jeunes au travers d'échanges scolaires.

Les diverses municipalités successives ont cherché à maintenir ce lien fort fondé il y a une quarantaine d'années.

Hans Jörg a rédigé un chapitre dans le livre «Tannenkirch» retraçant l'historique de cette fraternité où il nous écrit : « Il reste à espérer que cette amitié des deux côtés du Rhin va perdurer et soit maintenue par nos jeunes générations, que le Rhin ne devienne plus jamais une frontière, car il est connu depuis longtemps que l'histoire peut aussi s'écrire sans guerre ».

Ceci est un appel à nos jeunes qui n'ont pas connu de guerre et qui, espérons-le, n'en vivront jamais. Bon nombre de personnes à l'initiative de cette amitié nous ont déjà quittés...

Ce 26 mars 2020, c'est M. Hansjörg GRAF Maire honoraire de Tannenkirch nous a quittés, après une longue et pénible maladie. En raison des mesures sanitaires, il ne nous a pas été possible d'assister à ses obsèques.

Nous gardons de lui le souvenir d'un homme modeste et humain qui a toujours œuvré à la fraternité entre nos deux communes.



# CHARLES DE GAULLE 1890-1970



## *ANNÉE 2020 ..... ANNÉE DU GÉNÉRAL DE GAULLE*

Cette année, nous célébrons le Général De Gaulle à travers trois anniversaires :

- 130ème anniversaire de sa naissance
- 80ème anniversaire de l'appel du 18 juin
- 50ème anniversaire de sa disparition

Charles de Gaulle, Général et homme d'État français, est né le 22 novembre 1890 à Lille et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises, en Haute-Marne. Il est d'abord devenu soldat en 1909 et est fait prisonnier en 1916, durant la première guerre mondiale. Charles de Gaulle organise avec l'aide de Jean Moulin la résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale. Il appelle les Français à résister contre Hitler et l'Allemagne nazie le 18 juin 1940 à la BBC et à la radio mais cet appel n'est devenu célèbre que bien après car pour entendre ce programme, il aurait fallu l'entendre par hasard. Il veut que l'Algérie reste une colonie française en 1958. Il devient Président de la République française de 1959 à 1969. Il réprime les manifestations étudiantes de mai 1968.

### *HOMMAGE AU GÉNÉRAL ...*

Le lundi 9 novembre 2020, des représentants des anciens combattants de Thannenkirch et de la fondation Charles De Gaulle ont commémoré le 50ème anniversaire de la mort du Général. Une gerbe en forme de croix de Lorraine a été déposée devant le monument aux morts à cette occasion.





## JOURNEE CITOYENNE SAMEDI 17 AVRIL 2021

Le nouveau Conseil souhaite organiser une journée citoyenne au printemps prochain. L'objectif de cette action est que chacun d'entre nous mette ses talents à profit pour valoriser et embellir notre village. Divers chantiers seront recensés et proposés tels que peinture, restauration de sentiers, nettoyage, entretien de monuments, mais également préparation d'un repas pris en commun. La date du 17 avril 2021 a pour le moment été retenue. Une invitation sera adressée à tous les habitants pour s'inscrire aux ateliers proposés.



## VITESSE EXCESSIVE

Certains considèrent qu'une vitesse autorisée de 30 km/h est inappropriée et que 50 km/h est une vitesse plus adaptée.

Or, dans 6 cas d'accidents mortels sur 10 impliquant un véhicule et un piéton, le conducteur n'effectue aucune manœuvre d'urgence et lorsque le conducteur freine, il lui faut 20 mètres de moins pour s'arrêter à 30 km/h qu'à 50 km/h.

Nous vous invitons donc tous au respect de la limitation de vitesse pour une circulation apaisée, et pour le plus grand bonheur des riverains.



## UNE NOUVELLE VERSION DU SITE INTERNET VERRA LE JOUR COURANT JANVIER 2021 : [WWW.THANNENKIRCH.FR](http://WWW.THANNENKIRCH.FR)

Nous souhaitons simplifier l'accès aux services publics (nouvelle page sur les démarches administratives, formule «responsive», visuel plus moderne et plus lisible) et valoriser les animations (contribution des associations qui interviendront directement sur leur page pour plus de réactivité dans les annonces des évènements).



### Nuisance sonore et respect du voisinage

Vous le savez, le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties.

En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé.

Nous vous invitons tous au respect des règles de vie en commun.

Le cas échéant, la Mairie veillera au respect du droit au calme pour tous.

## UNE APPLICATION POUR RECEVOIR DES INFORMATIONS DE LA MAIRIE



La commune a choisi l'application ILLIWAP pour communiquer avec ses habitants. C'est une application pour smartphone créée par la société stéphanoise Diagram Informatique. L'application ILLIWAP vous permettra de recevoir les informations de la Mairie en temps réel : de l'information de proximité (événements, travaux, manifestations...) à l'alerte (alerte météo, accident, battue de chasse, coupure d'eau...). Il vous suffit de télécharger l'application gratuitement via Google play (Android) ou Apple store (Iphone), de renseigner le nom de la commune dans la barre de recherche et de cliquer sur « Suivre ». Ce service est sans publicité, ni inscription et sans aucune collecte de données personnelles. Les vacanciers pourront également profiter de ses informations lors de leur passage.

**Abonnez-vous et parlez-en autour de vous !**



**LAURÉATS DES  
MAISONS FLEURIES**

**MAISON DONNANT SUR LA RUE :**

BOSSHARDT André	16,1
STIBLING Fernand	15,8
MARSCHAL Hélène	15,8

**MAISON AVEC COUR  
ET /OU JARDIN :**

GASSMANN Roland	19,1
BIRCKEL Mario	19
RICHERT Sandra	17,6

**APPARTEMENTS :**

RENAUD Gilles	16
SCHULL Francis	14,3
BRUNET Nicole	14,25

**COMMERCES :**

Auberge Melkerhof	17,3
Auberge la Meunière	16,4
Le clos des sources	16,2

**FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS  
ET A TOUS LES PARTICIPANTS !**

LE 1ER PRIX DE CHAQUE CATÉGORIE SERA RÉCOMPENSÉ PAR UN BON D'ACHAT REMIS EN MAIN PROPRE, LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX N'AYANT PAS LIEU CETTE ANNÉE.

La commune a également décidé de remettre chaque année un **prix spécial** pour le fleurissement et l'aménagement des jardins et potager :

prix spécial 2020 : LEGER François

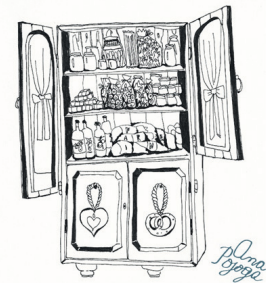


**THANNENKIRCH FLEURI**

Une vente de fleurs pour embellir vos cours, maisons, jardins, balcons et fenêtres sera organisée au printemps sur la place Francis Gassmann

Un horticulteur participera à cette opération.

La commune mettra à votre disposition le terreau et vous aidera à replanter vos fleurs. A cette occasion l'horticulteur vous proposera également tout un panel de replants pour votre jardin.



**Dépôt de pain**

**VENEZ SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL**

Le dépôt de pain vous accueille comme d'habitude :  
Les mardis et les jeudis de 7h30 à 8h30  
les samedis de 7h à 10h à la Mairie.

Pain en provenance de la Boulangerie du Vignoble tous les jours d'ouverture, et pain de la Boulangerie bio Turlupain tous les jeudis.

Samedi, en plus des commandes, nous proposons en vente libre des pains divers, des viennoiseries, des brioches, des kougelhops, des pâtisseries.

De même, nous avons ouvert un coin épicerie avec des produits secs de première nécessité.

**L'ATNA S'ACTIVE, ET VOUS AUSSI !**

Passez votre commande :  
à l'adresse mail [atna68590@gmail.com](mailto:atna68590@gmail.com),  
sur le site [atna.ovh](http://atna.ovh) ou bien sur place.

Pour mardi - au plus tard dimanche à 19h  
Pour jeudi - au plus tard mardi avant 17h  
Pour samedi - au plus tard jeudi à 19h



## L'ÉCOLE PRIMAIRE DE THANNENKIRCH



Les 38 élèves de l'école de Thannenkirch ont repris le chemin de l'école mardi 1er septembre 2020.

Le protocole sanitaire du mois de juin a été assoupli, port du masque pour les adultes, nettoyage des mains régulier et désinfection quotidienne restent néanmoins de rigueur. Parents et enfants ont été accueillis par les enseignantes, mesdames OSTER et BUZZI, les ATSEM, Annie et Valérie, ainsi que par l'association de parents d'élèves qui ont offert croissants et boissons chaudes. Les 38 élèves présents cette année sont repartis en deux classes :

**Classe de Madame BUZZI Claudine :**

6 élèves en PS - 5 élèves en MS - 7 élèves en GS  
5 élèves en CP.

**Classe de Madame OSTER Fanny :**

3 élèves en CE1 - 4 élèves en CE2 - 4 élèves en CM1  
4 élèves en CM2

Après les vacances de la Toussaint, crise sanitaire oblige, le port du masque est étendu à tous, adultes et enfants de plus de 6 ans (classe de CP). Cette fin d'année, si particulière, s'est terminée dans la joie avec le partage des manalas et du chocolat chaud et la venue du Père Noël ! Merci à tous nos partenaires et en particulier à l'association de parents d'élèves !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !

L'équipe enseignante



## LE NICHOR : SERVICE PERISCOLAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE

Le service périscolaire accueille actuellement 25 enfants scolarisés à Thannenkirch. L'équipe est composée de Valérie ANCEL et de Sandra SEUGE. Les enfants sont accueillis les midis de 11h30 à 13h30 (de 15 à 20 enfants) et les soirs de 16h10 à 18h30 (10 à 15 enfants).

Le mercredi, les enfants sont accueillis au service périscolaire de Ribeauvillé.



**NOUVEAUTE :**

*Suite aux besoins exprimés par une famille, un service de garde du matin sera mis en place de février à mai de 6h45 à 7h45. Ce service fonctionne sur inscription préalable auprès du périscolaire.*



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Début 2021, le Conseil Municipal des Jeunes sera relancé. En effet le Conseil Municipal actuel souhaite mettre en place un espace de paroles et d'actions dans lequel les jeunes pourraient être associés à la vie locale. Le Conseil Municipal des Jeunes est un organe de :

- **Consultation** : il donnera son avis sur des projets qui lui sont proposés. Il établira les liens entre les jeunes et les représentera auprès de la municipalité.
- **Proposition** : il élaborera des projets.
- **Action** : Il contribuera à la concrétisation de projets au niveau de la commune sur des thèmes divers ( solidarité, festivités, santé, environnement,...).

Il sera composé de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans au moment de l'élection. Cette tranche d'âge correspond à la période à laquelle les motivations et les champs d'intérêts évoluent. Chaque membre qui y siège aura le même statut.

Le mandat sera d'une durée de 3 ans. Les réunions (au moins 1x par mois) seront présidées par l'adjointe en charge de la jeunesse Marie SIMLER. Un courrier sera adressé à tous les jeunes de cette tranche d'âge.

## APPEL A PROJET DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Le parc naturel régional des ballons des Vosges a lancé un appel à projet intitulé « Nos citoyens en herbe s'impliquent pour leur futur ! » Ainsi un dossier de candidature a été déposé pour le futur conseil municipal des jeunes afin de mener une réflexion sur la valorisation et le tri des déchets au site vert. Ce travail sera réalisé en lien avec l'observatoire de la Nature de Colmar et la Communauté des communes du pays de Ribeauvillé.



